

MASTER FICTION

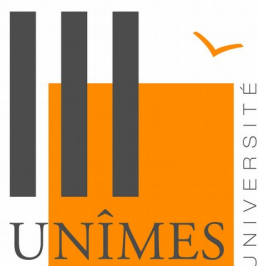
HUMANITÉS & INDUSTRIES CRÉATIVES

**Master 1
2019-2020**

**Responsables du master :
M1 : Sabine Coudassot-Ramirez
M2 : Claire Cornillon et Amélie Chabrier**

Secrétariat : Anaïs Jumilly

Le Master Fiction est soutenu
par la région Occitanie



Master 1 Fiction

SEMESTRE 1	ECTS/ COEF.	HEURES		
		CM	TD	TP
MHIC1UE1 Histoire et théorie de la fiction	8			
MHIC1EC1 - Séminaire : le transmédia	4	15		
MHIC1EC2 - Séminaire : libéralisme et fiction	4	15		
MHIC1UE2 Pratiques : globalisation	8			
MHIC1EC3 - Aux origines de la culture sérielle dans le monde anglophone	4	15		
MHIC1EC4 - Culture Pop	4	20		
MHIC1UE3 Pratiques : culture et technologies	8			
MHIC1EC5 - Médiations, réception : pratiques numériques	4	15		
MHIC1EC6 - Développement web	4	20		
MHIC1UE4 Professionnalisation 1	3			
MHIC1EC7 - Méthodologie et atelier-projet	3	18		
MHIC1UE5 Atelier d'écriture 1	3			
MHIC1EC9 - Workshop : écrivain invité	3	15		

SEMESTRE 2	ECTS/ COEF.	HEURES		
		CM	TD	TP
MHIC2UE1 Histoire et théorie de la fiction	5			
MHIC2EC1 - Séminaire : fictions mondialisées	2.5	15		
MHIC2EC2 - Séminaire : sérialité	2.5	15		
MHIC2UE2 Pratiques : globalisation 2	5			
MHIC2EC3 - Imaginaires américains	2.5	15		
MHIC2EC4 - Road Movie	2.5	20		
MHIC2UE3 Pratiques : culture et technologies 2	5			

MHIC2EC5 - Formes narratives et supports	2.5	15		
MHIC2EC6 - PAO	2.5	20		
MHIC2UE4 Professionnalisation 2	10			
MHIC2EC7 - Stage	2			
MHIC2EC8 - Ecrit long : écrit réflexif, mémoire de recherche ou création (au choix)	6			
MHIC2EC9 - Méthodologie et atelier-projet	2	6		
MHIC2UE5 Atelier d'écriture 2	5			
MHIC2EC10 - Dispositifs narratifs	2.5	15		
MHIC2EC11 - Masterclass	2.5	15		

Emploi du temps

Premier Semestre – cours hebdomadaires (10 semaines)

Mardi (Hoche)	Mercredi (Vauban)	Jeudi (Vauban)
9h30 – 11h <i>Libéralisme et fiction</i> – Yoan Verilhac	8h-12h <i>Atelier-projet</i> – Guilhem Sendras (début octobre, 5 séances)	9h-11h <i>Développement Web</i> – Yann Canal
		11h – 13h et 14h – 17h les 3, 10, 17 et 24 octobre : <i>Culture Pop</i> – Hervé Mayer
13h– 14h30 <i>Médiations, réception : pratiques numériques</i> – Claire Cornillon	14h – 15h30 <i>Aux origines de la culture sérielle</i> – Sylvain Belluc	
14h30 – 16h <i>Le transmédia</i> – Amélie Chabrier		

Vendredi 13 septembre : Journée de pré-rentree

Workshop 1 : avec Claire Musiol, les 4, 18 et 25 novembre

Rencontres professionnelles



Karine Lanini, agente d'auteurs, ancienne directrice marketing des éditions Harlequin



Marie Gloris, scénariste de BD et historienne (*Les Reines de sang*, éd. Delcourt, 2017)



Mathieu Robin, auteur, réalisateur (*Ses Griffes et ses crocs*, Actes Sud, 2015)



Vincent Poymiro, scénariste de séries télévisées (*Ainsi soient-ils*, Arte, 2012-2015)

Descriptif des cours

Semestre 1

Histoire et théorie de la fiction

Fiction et libéralisme, CM 15h, Yoan Vérilhac

Sous l'étiquette très générale et plastique de « libéralisme » (désignant des doctrines politiques, économiques, des pratiques marchandes, des licences morales, etc.), on résume une réalité fondamentale : l'accroissement de la liberté de communiquer des messages et de faire circuler des biens matériels. Réduit à sa plus simple (donc sa plus efficace) dimension, le libéralisme est le mouvement, ultra dominant, de permissivité accrue dans les domaines de l'expression politique, de la circulation économique et culturelle. L'enjeu de ce cours est donc, en entrant par la compréhension de l'impact des libéralismes (économique, juridique, moral) sur les formes d'expression de fiction, de qualifier les grandes dynamiques de transformations de la fiction moderne, dans son rapport concret et symbolique à l'histoire générale, conçue non comme une « histoire des arts » marquée par des scissions internes restreintes mais comme une histoire générale de la communication culturelle en régime mondialisé de liberté d'expression, de marchandisation des biens culturels et de médiatisation. Cela implique une mise au point problématique sur les concepts et la méthode. Puis un panorama des grands points à explorer. Enfin une série de dialogues et de travaux collectifs autour des enjeux définis : bibliographie, confrontation, hypothèses, travaux de groupe, recherches collectives. Les modalités d'évaluation seront expliquées lors de la première séance, ainsi que le planning de travail. Le cours sera délivré en français mais des lectures en anglais seront demandées aux étudiants.

Le transmédia, CM 15h, Amélie Chabrier

On appelle « transmédia » le fait de combiner plusieurs plateformes pour développer un univers de fiction. Si le terme est assez récent, ce qu'il désigne s'ancre en réalité dans des pratiques beaucoup plus anciennes de la culture médiatique occidentale en relayant d'autres mots plus ou moins synonymes. Ce cours envisagera donc le transmédia dans une histoire longue, à partir d'une bibliographie critique pluridisciplinaire (histoire culturelle, narratologie, SIC, marketing), pour mieux caractériser ses usages et comprendre les évolutions et particularités des œuvres contemporaines aussi bien dans leur construction (narration), que dans leur production et leur consommation.

Pratiques : Globalisation

Aux origines de la culture sérielle dans le monde anglophone, 15h. CM, Sylvain Belluc [en anglais]

L'objectif de ce cours sera d'inscrire certaines des grandes problématiques étudiées dans le cadre du Master dans une temporalité longue. Nous irons puiser, plus précisément, aux origines de la culture sérielle dans l'Angleterre du dix-neuvième siècle. Après plusieurs cours lors desquels nous mettrons en lumière les facteurs politiques, sociaux et culturels qui ont conduit à l'éclosion du genre sériel à cette époque (émergence de la classe bourgeoise, démocratisation du système éducatif, essor rapide de la presse, grandes découvertes scientifiques, etc.), nous nous pencherons sur *Bleak House*, le roman généralement reconnu comme le chef-d'œuvre de Charles Dickens. Nous essaierons notamment de cerner la manière dont l'écriture et la lecture de l'ouvrage sous forme d'épisodes ont

façonné sa structure et son style, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles méthodes de production et de consommation de la fiction caractéristiques de notre modernité.

Note : Une première lecture de *Bleak House* est impérative avant le premier cours. Attention, ce roman, bien qu'haletant et relativement facile à lire, est long et complexe ! Commencez donc à le lire assez tôt.

Pop Culture, 20h. TD, Hervé Mayer [en anglais]

In this course, we will explore the notion of pop culture through the perspective of popular American cinema and develop skills and vocabulary for the analysis of film sequences in English. With examples ranging from contemporary blockbusters to cult classics, we will focus on the narrative, aesthetic and political complexity of Hollywood productions to understand how pop culture is a site of tension between the individual and the collective, between hegemonic discourses and resistance, between the marginal and the mainstream.

Pratiques : culture et technologie

Médiations, réception : pratiques numériques, 15 h. CM, Claire Cornillon

Ce séminaire s'intéressera à des questions de réception, en particulier dans le champs des fan studies. Il s'agira notamment de s'interroger sur la place du numérique dans ce domaine. Dans une démarche d'initiation à la recherche, nous tenterons de réfléchir ensemble sur un certain nombre de cas concrets de pratiques de fans en nous appuyant sur un corpus de textes théoriques.

Développement web, 20 h. TD, Yann Canal

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'avoir une connaissance globale des techniques utilisées dans le développement de sites Web.

À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de modifier du code HTML et CSS ainsi que de concevoir et réaliser un site Web en utilisant un CMS (Content Management System).

Atelier Projet, 10h TD, Guilhem Sendras

Workshop 1, 15h., Claire Musiol, autrice
les 4, 18 et 25 novembre 2019

Gros Textes / la petite porte

par tous les moyens, cheminer

Claire Musiol

Claire Musiol
par tous les moyens,
cheminer

préface de Christophe Sanchez



Gros Textes
Collection la petite porte

Semestre 2

Histoire et théorie de la fiction

Fictions mondialisées, 15 h. CM, Bounthavy Suvilay

Dans une approche comparatiste et contrastive, il s'agira d'appréhender ce que les dynamiques de globalisation actuellement en cours sur la planète font à la fiction. On examinera certains des dispositifs esthétiques, des formes ou des stratégies narratives privilégiées qui émergent à l'heure de la mondialisation, en mettant en lumière les mouvements de circulation, de réappropriation ou de reterritorialisation qui travaillent les productions fictionnelles contemporaines. La culture japonaise sera particulièrement mise à l'honneur.

Sérialité, 15 h. CM, Claire Cornillon

Ce séminaire sera consacré cette année à la série *Buffy The Vampire Slayer*. Il est impératif d'avoir visionné les trois premières saisons avant le début du séminaire.

Pratiques : globalisation

Imaginaires américains, 20 h. TD, Sabine Coudassot-Ramirez

La question de la frontière, assez largement explorée depuis une trentaine d'années par des approches disciplinaires diverses, n'est sans doute pas épuisée et semble plus que jamais d'actualité. Dans l'ensemble latino-américain, la frontière nord du Mexique est, historiquement, une frontière mouvante, résultat d'une guerre entre les 2 pays (1846-1848), qui reste aujourd'hui encore une plaie ouverte pour le Mexique car il y perdit plus de la moitié de son territoire.

Zone de conflit autant que d'échanges, la frontière marque symboliquement la séparation entre le Nord et le Sud (entendus selon des critères de développement et non des critères géographiques). Il faudra d'ailleurs questionner ces critères aujourd'hui datés car la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, si elle est objet de fictions, peut aussi être comprise, au-delà de sa matérialité, comme une fiction elle-même. L'histoire récente sera une façon de le mettre en évidence. Ce cours s'intéressera donc aux imaginaires de la frontière et à la façon dont, au-delà des stéréotypes et des caricatures, se construit un espace à la fois « exclusif » (qui prétend exclure tout ce qui est étranger) où se définissent des identités nationales souvent présentées (par qui ? pourquoi ?) comme irréductibles et un espace « inclusif », riche des échanges entre ces deux mondes qui se nourrissent, s'inspirent, se métissent donnant forme à des créations culturelles originales sur fond de plurilingüisme et même de langue tierce (on pourra lire à ce sujet le puissant roman (prix Pulitzer 2008) de Junot Díaz (écrivain « américain » né à Saint Domingue), *La brève et merveilleuse vie d'Oscar Wao*, Plon, 2008.

Bibliographie initiale

BOULLOSA Carmen, *Tejas*, Alfaguara, 2013 ou sa traduction en anglais *Texas, the great theft*, Deep vellum, Dallas, Texas, 2014.

DEBRAY Régis, *Eloge des frontières*, Folio essais, Gallimard, 2013.

DÍAZ Junot, *La brève et merveilleuse vie d'Oscar Wao*, Plon, 2008.

Filmographie initiale

FUKUNAGA Cary, *Sin nombre* (2009).

GONZALEZ IÑARRITU Alejandro, *Babel* (2006)

HUSTON John, *La nuit de l'iguane* (*The night of the iguana*), (1964)

JONES Tommy Lee, *Trois enterrements (The Three Burials of Melquiades Estrada)*, (2005)
PECKINPAH Sam, *La horde sauvage (The wild bunch)*, (1969)
RIVERA Alex, *Sleep dealer*, 2008.
Jeux video
Red dead redemption, Rockstar games, 2010.

L'espace du road movie, 20 h. TD, Jean-Louis Brunel

Entre le western qu'il recycle à son crépuscule et la science-fiction qui le revisite, le *road movie* est toujours là qui poursuit les mêmes lignes de fuite, inter-Etats ou interstellaires, qui commencèrent à la *frontière*. Après la piste, est venu donc le temps de la route et des réseaux ; c'est JFK qui nous le suggère au moment où il lance le programme Apollo:

'What was once the furthest outpost on the old frontier of the West will be the furthest outpost on the new frontier of science and space.' (Rice University, Houston, 12/09/1962)

Voici donc notre point de départ et notre perspective : la *frontière*, constitutive du territoire et le contestant, depuis toujours réceptacle de tous ces désirs qui investissent et subvertissent le sens des destinations : précellence du trajet sur l'objet, du vecteur sur le verdict, dans des espaces 'mis en vitesse' (Virilio), toujours plus fluides et plus lisses jusqu'à devenir mirages.

Cartographiques ou informatiques, ils sont le lieu sans lieu d'inévitables désastres, où se tracent dans 'la pureté des mouvements' (Kerouac) et 'l'infini possibilité' de la grille (Kosinski) une esthétique de la disparition.

Œuvres au programme¹ :

John Ford, *The Searchers*, 1956
Richard Sarafian, *Vanishing Point*, 1971
Stanley Kubrick, *2001: A Space Odyssey*, 1968
Joseph Kosinski, *Tron Legacy*, 2010
Christopher Nolan, *Interstellar*, 2014...

Bibliographie:

Victor Fleming, *The Wizard of Oz*, 1939
John Sturges, *Gunfight at the OK Corral*, 1957
Alexander Payne, *About Schmidt*, 2002
David Lynch, *The Straight Story*, 2008
Andrew Niccol, *Gattaca*, 1997
Christopher Nolan, *Inception*, 2010
Ridley Scott, *The Martian*, 2015...

Jack Kerouac, *On The Road* (1957) *The Original Scroll*, 2007 (adaptation Walter Salles, 2012)
Cormack McCarthy, *The Road*, 2006 (adaptation John Hillcoat, 2009)
John Hawkes, *Travesty*, 1977
Paul Virilio, *L'horizon négatif*, 1984
Jean Baudrillard, *Amérique*, 1986
Ronald Primeau, *Romance of the Road The Literature of the American Highway*, 1996
Zygmunt Bauman, *Liquid Modernity*, 2000
Pierre Musso, *Critique des réseaux*, 2003
Katie Mills, *The Road Story and the Rebel*, 2006...

Pratiques : Culture et technologies

¹Susceptible d'être modifié.

Formes narratives et supports, 15 h. CM, Marie-Eve Thérénty

Le cours partira de l'entreprise lancée par Pierre Rosanvallon en 2013, *Raconter la vie*, une entreprise de description du quotidien des Français. Son projet était d'établir une démocratie de la représentation narrative où toutes les voix pourraient avoir accès au récit et pourraient rendre compte de leur quotidien. Il s'appuyait sur un forum numérique et sur une collection au Seuil dont les petits livres avaient pour auteurs des journalistes, des chercheurs et des écrivains (Annie Ernaux, Maylis de Kérangal, François Bégaudeau). Pierre Rosanvallon désignait aussi comme modèles à son projet des genres de récits aux supports variés : le roman-feuilleton, le livre panoramique illustré, le roman naturaliste, le reportage journalistique, l'enquête photographique, le recueil de vies. Dans le cadre du récit de vie, le cours invitera à réfléchir aux dispositifs éditoriaux et médiatiques, aux différentes modalités de la relation entre supports et formes narratives et à la possibilité de penser une poétique du support.

Archives du site raconter la vie :

<https://web.archive.org/web/20170521203614/http://raconterlavie.fr/>.

Florence Aubenas, *Le Quai de Ouistreham*, 2010.

Annie Ernaux, *Regarde les lumières, mon amour*, Seuil, 2013

Maylis de Kérangal, *Un chemin de tables*, Seuil, 2016

Georges Le Fèvre, *Je suis un gueux*, 1929.

Albert Londres, *Au bain*, 1923.

Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, Seuil, 2014.

Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1842-1843.

Raphaël Baroni, *L'œuvre du temps*, Paris, Seuil, Poétique, 2009.

Gilles Bonnet, *Pour une poétique numérique. Littérature et internet*, Hermann, 2017

Michel Foucault, « La vie des hommes infâmes » dans *Dits et écrits 1954-1988*, édition établie sous la direction de Daniel Defert et François Ewald, Gallimard, 1994 (tome 2, p. 237).

Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Corti, 2017.

Philippe Ortel (dir.), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation*, L'Harmattan, 2008.

Emmanuel Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *L'énonciation éditoriale en question, Communication et langages*, décembre 2007.

Marie-Ève Thérénty, « « Énonciation éditoriale et poétique du support » article paru en 2010 dans la revue *Communication et langages*, n°166, p. 3-19

Marie-Jeanne Zenetti, « Les « invisibles » peuvent-ils se raconter ? l'entreprise « raconter la vie » entre ambition littéraire et soupçon de « storytelling », ». *Comparatismes en Sorbonne, Centre de Recherche en Littérature Comparée (EA 4510), Université Paris-Sorbonne*, 2016. <halshs-01637872>

PAO, Nicolas Grosmaire

Enseignement destiné à prendre en compte l'ensemble des tenants et aboutissants de la P.A.O (publication assistée par ordinateur).

En tenant compte des normes, des critères et des principes de conception, de production, de réalisation et de diffusion de supports de communication ; tout en utilisant les outils dédiés, l'enseignement sera dirigé vers la professionnalisation des échanges avec les partenaires et prestataires potentiels.

Atelier d'écriture 1, 15h. TD, Anne-Laure Bonvalot

Il s'agira de s'exercer à l'écriture créative en explorant par la pratique une large mosaïque des formes et des genres littéraires disponibles. Outre le renforcement et l'acquisition de compétences formelles et de savoirs poétiques ou rhétoriques, on encouragera, par le biais d'exercices évolutifs individuels et collectifs, le développement des techniques, des méthodes et des réflexes nécessaires à l'élaboration des univers de fiction. Les notions d'interaction, de co-construction et de partage créatif seront au centre de la pratique.

Masterclass : Vivien Bessières, romancier (éditions du Rouergue) du 2 au 4 mars 2020



Règlement intérieur et modalités de contrôle du Master Production, Usages et Interprétation des fictions

Master 1

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements au sein du master sont réalisés en français ou en anglais.

EXAMENS

Chaque UE (Unité d'Enseignement) fait l'objet d'une évaluation qui peut prendre différentes formes : oral, compte rendu, dossier, etc.

Chaque EC (Enseignement constitutif de l'UE) relève du contrôle continu. Il n'y a pas de seconde session.

LA COMPENSATION

La compensation s'applique aux deux semestres du master 1.

Toute note égale ou supérieure à 10/20 peut compenser une note inférieure à 10/20.

Cette compensation s'applique :

- d'une part entre les EC pour déterminer la note à une UE considérée ;
- d'autre part entre les UE pour déterminer le résultat du semestre considéré ;
- enfin entre les deux semestres.

REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas de droit. Il est soumis à la décision du jury.

MEMOIRE DE RECHERCHE, RAPPORT DE STAGE, PROJET DE CREATION ET SOUTENANCE

Le mémoire, le rapport de stage ou le projet de création seront rendus à la fin du second semestre.

La soutenance de ce mémoire fait l'objet d'une session unique (pas de rattrapage).

Le redoublement n'est pas de droit. Il est soumis à la décision du jury.

MEMOIRE DE RECHERCHE, RAPPORT DE STAGE, PROJET DE CREATION ET SOUTENANCE

Le mémoire, le rapport de stage ou le projet de création seront rendus à la fin du second semestre.

La soutenance de ce mémoire fait l'objet d'une session unique (pas de rattrapage).

STAGE

Il se déroulera entre le 2 décembre et le 21 février.

Vous devez effectuer 6 semaines minimum, mais rien ne vous empêche d'utiliser toute la période de vacances dont vous disposez.

Attention :

Pour les stages entre 6 et 8 semaines, une interruption est obligatoire du 22 décembre au 5 janvier, car l'université est fermée.

Pour les stages de plus de 8 semaines, pour lesquels le stagiaire est obligatoirement rémunéré, cette interruption ne s'applique pas.

Pour les étudiants de M2 choisissant un écrit long de création ou de recherche, le minimum est de 2 semaines de stage.

Il relève de la responsabilité de chacun.e des étudiant.e.s de trouver l'entreprise dans laquelle il ou elle effectuera son stage.

Le stage donne lieu à un oral de présentation en fin d'année qui détermine sa validation.

PROJET ET SOUTENANCE

Chaque étudiant.e présentera en soutenance en fin d'année au choix :

- un mémoire de recherche (80 à 100 pages, comprenant une bibliographie)
- un projet de création (texte, projet sonore, audiovisuel, etc.)
- un écrit long problématisé à partir de l'expérience du stage (environ 80 pages)

Ce travail est mené en collaboration avec un enseignant-référent.

Chaque étudiant.e devra rendre une note d'intention présentant son projet le 14 janvier. Cette première étape sera suivie d'un rendez-vous avec le directeur de recherche.

Les soutenances sont soumises à autorisation de l'enseignant référent.

Les projets seront soutenus à la fin du mois de juin selon un calendrier qui sera fourni ultérieurement.

FEUILLE D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DE LA NOTE D'INTENTION

Esprit de l'exercice

La note d'intention est la première étape de votre projet de fin d'année. Elle permet d'explicitement votre démarche et de faire le point sur l'avancée de votre travail avec votre enseignant-référent. Elle donne lieu à une note qui correspond à l'UE professionnalisante du semestre 1.

Règles de présentation

La note d'intention se présente sous une forme libre mais doit comporter entre 6 et 20 pages (Times New Roman, 12, interligne 1,5). Vous pouvez utiliser la première personne du singulier pour présenter votre projet. Attention: il s'agit d'une présentation réflexive et problématisée.

Contenu de la note d'intention

Dans le cas d'un mémoire de recherche, la note d'intention présente la problématique, la démarche et le corpus ou le terrain d'étude. Dans le cas d'un projet de création, il s'agit de montrer la démarche et de mettre en perspective le travail en termes d'inscription générique, de choix formels et de thématiques. Dans le cas d'un écrit réflexif sur le stage, il s'agit de présenter la problématique et les hypothèses de travail ainsi que leur lien avec le stage entrepris.

La présence d'une bibliographie critique est obligatoire quel que soit le type de projet. Vous devrez joindre à cette note d'intention une présentation d'une page qui indiquera ce que vous aurez retenu des rencontres avec les professionnels organisées durant le semestre.

La note d'intention doit être rendue lors de la semaine suivant les vacances de Noël à votre enseignant-référent. Au retour du stage, un rendez-vous obligatoire avec votre encadrant permettra de faire le point sur cette note d'intention.

FEUILLE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION DU MÉMOIRE

Esprit de l'exercice

Mémoire de recherche ou mémoire professionnel

Le mémoire se construit à partir **d'une réflexion théorique**, de même que le mémoire professionnel, qui comprend aussi **une enquête de terrain**. Ce travail permet une confrontation scientifique entre une intuition, une observation et l'état de la recherche scientifique. Ce n'est ni exercice de synthèse générale, ni un simple journal de bord ou un compte rendu d'activité.

Un mémoire de recherche repose sur **une problématique** que vous postulez en introduction et que vous développez ensuite dans le corps du mémoire en en faisant une **démonstration argumentée**. Des lectures théoriques (votre **bibliographie critique**) sont là pour étayer vos arguments, pour donner une assise critique à vos idées. Vous pouvez bien sûr faire référence à des ouvrages, mais aussi les discuter, les contester. A chaque nouvelle idée que vous proposez, le lecteur doit savoir comment vous savez ce que vous avancez : cet indispensable travail d'administration de la preuve est le propre de la démarche scientifique.

Pour le mémoire professionnel, les éléments de terrain (empiriques) que vous mobilisez servent à prouver ce que vous dites. Vous pouvez donc faire apparaître des extraits d'entretiens, de documents, des récits d'observation au fil de votre rédaction. Mais ces éléments empiriques ne se suffisent pas à eux-mêmes : comme pour le mémoire de recherche, il faut problématiser et s'appuyer sur une bibliographie critique.

Le travail de mémoire se fait avec un directeur/une directrice de recherche. Il est capital qu'un dialogue soit établi dès la rentrée pour établir le sujet. Cette discussion est entretenue tout au long de l'année, par des demandes de rendez-vous et un échange de courriels.

Calendrier prévisionnel :

Premier semestre :

septembre : élaboration d'un sujet, premières recherches bibliographiques

Fin septembre : inscription auprès du secrétariat du sujet de mémoire et du directeur de recherche

Début janvier : retour des notes d'intention et entretien avec le directeur de recherche

Second semestre : au moins un RV obligatoire avec le directeur. L'étudiant fait la démarche de solliciter son enseignant référent.

Début juin : autorisation à soutenir

Fin juin : rendu des mémoires et soutenances

Conseils de rédaction et de mise en page.

La longueur du mémoire est fixée à 50 pages en M1, 80 en M2.

Le mémoire doit être reproduit en recto-verso.

Les mémoires seront impérativement remis sous format papier en 2 exemplaires et envoyés sous format électronique (PDF)

La clarté est essentielle dans un mémoire : présentation formelle (orthographe, syntaxe...), choix graphique (mise en forme de la présentation, iconographie, supports numériques...).

Tout doit être d'une grande clarté, la lecture du rapport doit être rapide, agréable et fluide. Vous devez éviter le jargon mais il est essentiel de choisir avec précision les termes employés (notions, expressions et concepts adaptés au secteur professionnel visé).

La construction doit être rigoureuse : rigueur de l'enchaînement, utilisation des données, interprétation logique des données, mises en perspective comparative, etc.

Le plan doit être apparent : titres, sous-titres.

Le mémoire se structure ainsi :

1. Page de garde : faire figurer les informations suivantes : lieu des études, année universitaire, formation, titre du mémoire, vos nom et prénom, ceux du directeur du mémoire.
2. Page de remerciements (directeur, contacts professionnels, proches...).
3. Sommaire avec pagination (avec uniquement les titres des parties et des chapitres).
4. Développement
8. Bibliographie

9. Annexes

10. Table des matières : plan détaillé faisant apparaître l'ensemble des parties et sous-parties (utilisez la fonction feuille de style dans votre logiciel de traitement de texte).

Règles typographiques

Présentation : le texte doit être en **Times new roman, taille 12, interligne 1,5**. Eventuellement utiliser la police Arial (taille 11) ou Garamond (taille 13).

Le texte doit être **justifié**, c'est-à-dire parfaitement aligné à gauche et à droite. Un paragraphe commence par un alinéa (entre 0,5 et 1cm).

Les notes de bas de page sont d'une taille inférieure au corps du texte. Par exemple, pour un texte en Times 12, les notes seront en Times 10.

Les pages doivent être numérotées et le n° de page doit être reporté dans le sommaire.

Les formats de la page : Dans WORD, vous réglez les marges dans Fichier/Mise en page. Marge de gauche : 3 Marge de droite : 2,5 Marge du haut : 2,5 Marge du bas : 2,5

Utilisez la feuille de style (fonction word et open office) qui permettent de constituer un réglage automatique pour créer une table des matières.

Pour un exemple de feuille de style voir le « modèle Lyon 2 » :

<http://www.univ-lyon2.fr/bibliotheques/theses-en-ligne-feuille-de-style-lyon-2-453442.kjsp?RH=WWW88>

Comment insérer les citations ?

Pour éviter toute forme de plagiat, vous devez citer les auteurs et les oeuvres dont s'est nourrie votre réflexion. Ces indications figurent dans votre développement : mettez la citation entre guillemets (sans mettre le texte en italique), insérez un appel de note à la fin de la citation et précisez les références en notes de bas de page.

Si les citations dépassent 4 lignes, faites-en des paragraphes autonomes, dans une police plus petite (11) et avec des marges un peu plus larges.

Pour les tableaux et graphiques, la source des données (ex : « chiffres du ministère de l'Intérieur »...) et le titre doivent être précisés. Si les données utilisées dans le tableau ou le graphique ont été élaborées par vos soins, précisez en dessous « source : établi par l'auteur ». Pensez aussi à intituler les colonnes, lignes et des axes d'un graphique.

Rédiger les notes en bas de page

Lorsque vous citez pour la première fois un texte, vous en donnez toutes les mentions sans oublier la page que vous citez.

Pour les deuxièmes citations on ne remet pas l'ensemble mais après le nom de l'auteur on met uniquement :

Pour les ouvrages : *op. cit.* et la page

Pour les articles : art. cité. Et la page

Pour les notes qui se suivent et utilisent la même référence : *Ibid*

Citer un ouvrage

Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1ère publication), numéro de la page citée.

Exemple :

Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4ème édition, 2003 (1993), p. 114.

Si vous avez déjà cité le livre : Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, *op. cit.*, numéro de la page citée. Si vous l'avez cité dans la note qui précède directement : Prénom AUTEUR, *Ibid.*, numéro de la page citée.

Citer un article

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, numéro de la page citée.

Exemple :

Jean-Michel EYMERI, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris : Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 52.

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome, n° du fascicule, numéro de la page citée.

Exemple : Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, p. 142.

Citer des sources internet

Pour les sources internet, le nom complet de la page et la date de consultation doivent figurer

Citer des documents audiovisuels

Prénom AUTEUR (fonction). *Titre* [Format], Distributeur, Année, Durée totale en minutes.

Exemple : Jacques AUDIARD (réalisateur). *De rouille et d'os* [DVD]. UGC, 2012, minutage.

Citer des documents juridiques

Les textes juridiques doivent être rigoureusement cités :

Loi : Loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, JO du 2 août 2003, p. 13281.

Décret : Décret n° 96-1158 du 26 décembre 1996, fixant la liste des zones de redynamisation urbaine des communes des départements d'outre-mer, JO du 28 décembre 1996, p. 19332.

Jurisprudence : CE 31 juillet 1996, Commune de Sète, req. n° 171086, Rec. 327 ; Dr. adm., n° 8-9, août-septembre 1996, n° 407, p. 4.

Construire la bibliographie

Classez par ordre alphabétique du nom d'auteur puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.

Pour un livre

AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1ère publication si vous citez un livre réédité), nombre de pages

Exemple : GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4ème édition, 2003 (1993), 157 pages.

Pour un article

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, pagination de l'article.

Exemple : EYMERI Jean-Michel, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique, in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, coll. Socio-histoires, 2003, pp. 47-77.

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome (ou volume), n° du fascicule, pagination de l'article.

Exemple : GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, pp. 123-154.

Pour un article en ligne

AUTEUR, Prénom ou ORGANISME, « Titre de la page/ de l'article », in *Nom du site/ de la revue*, (pagination si présente), Adresse Internet, date de la consultation.

PÉRINEAU-LORENZO Sylvie, « Du « potentiel » aux actualisations médiatiques du personnage : vers un Jon Snow 2.0 », *Télévision*, 2018/1 (N° 9), p. 127-144. URL : <https://www.cairn.info/revue-television-2018-1-page-127.htm>, consulté le 2 septembre 2019.

Pour un film

AUTEUR, Prénom (fonction). *Titre* [Format], Distributeur, Année, Durée totale en minutes.

Exemple : AUDIARD, Jacques (réalisateur). *De rouille et d'os* [DVD]. UGC, 2012, 122 minutes.

Sources pour vos recherches

Ouvrage de méthodologie pour la rédaction d'un mémoire professionnel :

Fondanèche Daniel, *Rédiger un mémoire professionnel, de master ou une thèse* (2e édition conforme au LMD), Editions Vuibert, 192 pages.

En ligne

<http://gallica.bnf.fr/> / (accès aux ouvrages numérisés de la Bnf)

<http://books.google.fr/> Google books

<http://www.persee.fr/> (Site permettant de trouver de nombreux articles de revues de sciences sociales)

<https://www.cairn.info> (revues en ligne, consultables gratuitement à partir de la page de la BU)

<http://calenda.revues.org/> (Site d'information sur les publications en sciences sociales (les revues) et les travaux des chercheurs)

<http://www.sudoc.abes.fr/> (Site permettant de localiser un ouvrage dans les bibliothèques françaises)

<http://legifrance.gouv.fr>

